

INFO-PARENTS

Janvier 2018



Mot de la direction

Nous profitons de la Nouvelle année pour vous transmettre nos souhaits de santé, de joies familiales, de lenteur aussi pour voir grandir vos enfants et, comme il s'agit d'un élément central dans la réussite éducative, de mille et une lectures tout aussi familiales ! « L'ingrédient magique, ce n'est pas uniquement le livre, c'est l'interaction qu'on a autour de la lecture. Et cette interaction, elle se nourrit en fonction de l'âge. Avec nos petits, on peut avoir une discussion directement après la lecture. Chez les plus grands, ça peut aussi vouloir dire de lire le même roman qu'eux et d'en jaser pendant le souper. » (Julie Provencher, chercheuse universitaire et conférencière)



Enfin, avez-vous remarqué cette affiche en classe ? Il s'agit de la recette de la réussite qui nous concerne tous puisque « pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village ».

Réussite (celle de votre enfant) = **Efforts** (ceux de votre enfant soutenus par vos encouragements, votre support et les nôtres) **multipliés** par les bonnes **Stratégies** (enseignées explicitement par les enseignants et utilisées par votre enfant)

Mesdames Sonia Boucher, directrice, et Geneviève Lemire, directrice adjointe

Dates importantes à inscrire sur votre calendrier



- **8 janvier** : Journée pédagogique
- **11 janvier à 18 h 45** : Séance du conseil d'établissement
- **12 janvier** : Atelier sur les Amérindiens animé par un archéologue pour les élèves de 3^e année
- **15 janvier** : Sortie en raquettes et ski de fond pour les élèves du groupe 602 (option Sports/Plein air)
- **16 janvier** : Activité de robotique pour les élèves des groupes 504-604 (option Sciences) et 603 (option Anglais/Arts-comm.)
- **17 janvier** : Sortie à la *Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins* (RAIM) en matinée pour les élèves du groupe 504 (option Sciences)
- **19 janvier** : Ski du vendredi La Mennais pour les élèves inscrits
- **22 janvier** : Sortie en raquette et ski de fond pour les élèves du groupe 602 (option Sports/Plein air)
- **24 janvier** : Pièce *Et voilà un beau dimanche de passé !* en matinée au Théâtre Hector-Charland pour les élèves de 3^e année
- **26 janvier** : Journée pédagogique
- **30 janvier** : Sortie de glissades pour les élèves du groupe 602 (option Sports/Plein air)
- **30 janvier** : Pièce *Papa* en matinée au Théâtre du Vieux-Terrebonne pour les élèves de 1^{re} et 2^e année
- **31 janvier** : Atelier scientifique en matinée pour les élèves des groupes 401 et 404 (8 février pour ceux des groupes 402, 403 et 405)
- **2 février** : Ski du vendredi La Mennais pour les élèves inscrits



Lors des caprices de Mère Nature...

Lors de gros temps (fortes précipitations de neige, de verglas, etc.), nous vous rappelons de consulter les sources d'information suivantes pour ce qui est de la fermeture de l'école ou de la suspension des cours :

- Le site Internet de l'école et celui de la Commission scolaire des Affluents ;
- La messagerie téléphonique de l'école (450 492-3598) ;
- Les émissions matinales d'informations de la télévision d'ICI Radio-Canada, RDI, TVA, LCN, etc. ;
- Les émissions radiophoniques des stations 95,1 (FM), 96,9 (FM), 98,5 (FM), 103,5 (FM), 105,7 (FM), etc.

Enfin, dans l'éventualité d'une fermeture d'école ou de suspension des cours durant la journée, nous vous suggérons fortement de préciser dès aujourd'hui à votre enfant le lieu où il devra se rendre dans de telles circonstances s'il n'y a personne à la maison.

Les apprentissages de la 2^e étape se poursuivent !

Les vacances des Fêtes sont terminées, la routine est de retour. Elle sera pour plusieurs d'entre nous bienfaisante : retour à de meilleures heures de sommeil, aux repas et collations davantage santé, etc.

Retour aussi à l'école pour la poursuite de la 2^e étape de votre enfant. Cette étape se terminera le 9 mars prochain et compte pour 20 % du résultat final de l'année. L'accompagnement et les encouragements que vous offrez à votre enfant continueront de faire leur effet : ils augmentent réellement ses chances de réussite à l'école. Par exemple, au 1^{er} cycle du primaire, l'enfant a effectivement besoin du soutien étroit de ses parents au moment des devoirs : l'autonomie se développera progressivement au cours de son primaire. Pour les 2^e et 3^e cycle, bien que votre enfant n'ait pas besoin que vous soyez assis près de lui au moment de ses devoirs, votre supervision et vos encouragements quotidiens demeurent essentiels pour assurer un encadrement favorisant sa réussite scolaire. Son agenda scolaire est l'un de vos grands alliés !



Besoin d'aide au moment des devoirs ? N'hésitez pas à écrire à l'enseignante au moyen justement de l'agenda. Il y a aussi les ressources externes **gratuites** d'Allo prof (<http://www.alloprof.qc.ca>) et maintenant celle d'Allo prof parents (<http://www.alloprofparents.ca/>) qui peuvent vous outiller, vous rassurer et vous guider.

Un nouveau défi en 4^e année : *Lis avec moi*

Nos élèves de 4^e année vivront ce défi qui leur permettra de travailler dans le plaisir leur fluidité en lien avec un texte littéraire de même que leur expression (aspect théâtral).



Ce défi de lecture se fera à voix haute, mais les élèves devront s'exercer beaucoup au préalable (à la maison, à l'école, etc.). Le plaisir sera assurément au rendez-vous puisqu'ils choisiront eux-mêmes leur album jeunesse. Ces derniers développeront davantage leur autonomie en préparant leur lecture, aussi ce sera un bon exercice de prise de parole en public, donc liens avec la communication orale ! L'objectif ultime : donner le goût à ceux qui les écoutent de lire leur livre !

Voilà une belle occasion de célébrer la lecture comme on célèbre d'autres programmes comme les sports, les sciences, etc. Pour des conseils de lecture à voix haute, visionnez ceux offerts par la comédienne Sophie Faucher :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZKfxVVw9yxQ&feature=youtu.be>

Informations du Service de garde

Indexation du tarif journalier pour les services de garde à partir du 1^{er} janvier 2018

La Commission scolaire des Affluents tient à informer les parents que la contribution pour les services de garde en milieu scolaire sera augmentée à 8,20 \$ à compter du 1^{er} janvier 2018.

Ce tarif correspond à l'indexation par le gouvernement du Québec du montant de 8,15 \$ en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017, au taux de 0,82 %, puis arrondi au 0,05 \$ le plus près. Ce taux d'indexation fait partie des paramètres fiscaux publiés annuellement par le ministère des Finances.

Veuillez noter que cette indexation était prévue au contrat des services de garde signé au début de la présente année scolaire.

Mode de paiement en ligne : actuel, rapide et sécuritaire !

Profitez du mode de paiement en ligne pour acquitter vos frais du service de garde. Actuel, rapide et sécuritaire, ce mode de paiement est disponible auprès de plusieurs institutions financières présentes sur le territoire de la commission scolaire. Pour tout savoir, consultez l'onglet *Service de garde* de notre site Internet, puis la rubrique *Procédures pour les paiements réalisés par Internet*.

Dernier versement pour les frais du dîner : au plus tard le 1^{er} février 2018

Pour les élèves dineurs, qui ne fréquentent que la plage du dîner à notre service de garde, le dernier versement de 180 \$ des frais de dîner doit être fait au plus tard le 1^{er} février prochain.

Besoin du service de garde pour la journée pédagogique du 26 janvier prochain ?

Si vous avez besoin du service de garde lors de la journée pédagogique du 26 janvier prochain, assurez-vous de remettre votre formulaire d'inscription dans les délais, au plus tard ce 12 janvier, à l'accueil du service de garde.





Du côté des nos techniciennes en éducation spécialisée (TES-école), Mesdames France et Mélissa

Gang de choix

Les groupes de 6^e année commenceront à vivre les animations de *Gang de choix*. Il s'agit d'une série de quatre animations ; la toute dernière sera animée par la policière-jeunesse. *Gang de choix* vise à permettre aux élèves de mettre de l'avant les choix éclairés pour répondre à leurs besoins tout en évitant les influences négatives.

Maintenant deux TES-école !

Il nous fait plaisir d'accueillir une deuxième TES-école, tous les jours, à partir de 12 h 30. Madame Mélissa fait partie de notre équipe depuis le début de l'année puisqu'elle occupe déjà plusieurs fonctions en matinée : TES-accompagnatrice, TES avec la nouvelle mesure *Partir du bon pied* au préscolaire ainsi qu'éducatrice au service de garde à l'heure du diner.

Les Médiateurs 2018

La nouvelle formation pour les prochains Médiateurs débutera le 18 janvier prochain et s'échelonne jusqu'au début mars. Ce sont environ 25 élèves de 4^e et 5^e année qui compléteront la formation avec M. Michel Dubé, animateur de vie communautaire de la commission scolaire, en compagnie de notre TES-école, France Guimond. Par la suite, cette équipe de Médiateurs offrira ses services, aux petits de la 1^{re} à la 3^e année pour les aider à régler leurs conflits de façon pacifique et responsable, lors des récréations.

Les Médiateurs soutiennent ainsi des valeurs importantes à notre école : la communication directe réalisée de façon respectueuse, l'écoute, l'empathie et la recherche de solutions durables. De plus, cette expérience de volontariat est tout aussi bénéfique pour nos Médiateurs : elle permet de développer davantage de leadership, leurs sens de l'écoute, leur confiance en soi et de répondre à leur goût d'aider les autres. Ils travailleront en équipe et bénéficieront de rencontres d'accompagnement avec notre TES.

Trucs et astuces « Pas besoin d'être un parent parfait pour aider son enfant »



« Dans le cadre du projet *Par Ricochet*, issu du chantier de la persévérance scolaire de la MRC L'Assomption, trois salons-conférences ont eu lieu entre avril 2014 et avril 2015. L'objectif de ce projet, financé par le fonds *Réussir Réunir* géré régionalement par le CREVALE, était d'offrir aux parents des ateliers afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes âgés de 6 à 17 ans aux plans scolaire, social et personnel. »

Des trucs et astuces discutés dans chaque atelier ont été mis en ligne et traitent des thèmes suivants, toujours très actuels :

- L'accompagnement aux devoirs ;
- L'encadrement et la discipline ;
- Le besoin d'affirmation chez le jeune et l'enfant ;
- Le temps familial à l'heure des choix ;
- L'implication et le plan d'intervention ;
- Etc.

Vous les trouverez à partir du lien suivant : <http://sainetsecuritaire.csaffluents.qc.ca/spip.php?article493>

Des capsules vidéos portant sur les trucs et astuces sont aussi disponibles sur le site Internet suivant : http://www.lavenuejusticealternative.com/par_riochet.php



Transport scolaire : respect de l'avis d'embarquement

Selon votre adresse, un droit au transport scolaire vous a été établi ou non. Vous avez droit au transport scolaire ? Il a alors été organisé entre l'adresse de transport que vous avez déclarée et l'école en respect «des différents règlements du transport scolaire, notamment ceux qui traitent de la sécurité routière». Par conséquent, un élève ne peut emprunter un autre circuit que celui qui lui a été attribué sans porter préjudice au principe de sécurité au regard des places attribuées par le secteur du transport. Le transport scolaire n'est pas un service de taxi au gré des invitations entre élèves !

Conseils de sécurité pour les sports d'hiver

« Lorsque les enfants jouent dehors, que ce soit pour un sport d'équipe comme le hockey ou lors d'activités comme la glissade en toboggan, gardez-les en sécurité en prenant de bonnes précautions :

- Assurez-vous que vos enfants portent l'équipement de sécurité approprié, surtout un casque spécialement conçu pour l'activité en question. Les casques de hockey, les protecteurs faciaux et les visières doivent porter la marque CSA de l'Association canadienne de Normalisation ;
- La date de fabrication doit être indiquée sur le casque de hockey. On ne devrait jamais acheter ni vendre des casques de hockey vieux de plus de cinq ans ;
- Ne laissez pas vos enfants faire du traineau près de routes, de parcs de stationnement, de rochers, d'arbres ni de clôtures et ne les laissez jamais patiner ou jouer près de l'eau ;
- Utilisez un cache-cou au lieu d'un foulard et retirez les cordelières de serrage et les cordons des vêtements afin d'éviter que ces articles ne se prennent ou ne s'enchevêtrent sur des objets.



Pour obtenir plus de renseignements au sujet **des Conseils de sécurité sur l'équipement de sports d'hiver**, visitez <http://canadiensante.gc.ca/healthy-living-vie-saine/injury-blessure/gear-sports-equipements-fra.php>

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la **sécurité sur la glace**, visitez <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/prevention-blessures/securite-glace.html> »

Sortie au Théâtre Hector-Charland le 24 janvier pour les élèves de 3^e année

Le 24 janvier, nos élèves de 3^e année vivront une belle sortie au théâtre accompagnés de leurs titulaires et spécialistes. Tout ce beau monde aura la chance d'assister à la pièce *Et voilà un beau dimanche de passé !*



«Le spectacle est terminé. Les spectateurs ont quitté la salle. C'est dimanche. Tout en démontant le décor, une actrice, un acteur échangent sur leur métier, ce qui provoque quelques prises de bec et entraîne des situations absurdes. Vie et théâtre se confondent. Perdus dans l'illusion théâtrale, nos comédiens pourront-ils poursuivre cette tournée ?

Et voilà encore un beau dimanche de passé ! parle du métier d'acteur et de cette quête, si humaine, du sens de nos vies.»

Sortie au Théâtre du Vieux-Terrebonne le 30 janvier pour les élèves de 1^{re} et 2^e année



Le 30 janvier, nos élèves de 1^{re} et 2^e année vivront à leur tour une belle sortie au théâtre accompagnés de leurs titulaires et spécialistes. Ils assisteront à la pièce *Papa*.

« Qu'est-ce qu'un papa ? D'où ça vient ? Comment ça se forme ? À quoi ça sert ? Est-ce que c'est le papa ou l'enfant qui vient en premier ? Robert, père conférencier, essaie de définir le « papa commun d'Amérique ». Un monologue savoureux. »



Brrrrr ! Attention au froid !

Le matin, au départ de la maison, déjouez les petits coquins et les petites coquines qui quittent un peu trop rapidement pour l'école laissant derrière eux des accessoires essentiels en période de froidure. Soyez la vigile, au pas de la porte, qui s'assure le temps d'un baiser de bonne journée que sont bien portés tuque, foulard, mitaines, bottes, chaud manteau et pantalon de neige. Aussi, même si votre enfant est transporté en autobus, veillez à ce qu'il porte tout son attirail : les bris mécaniques surviennent parfois. **Enfin, lors de froids intenses, alors que le thermomètre affichera une température sous les -25°C ou -28°C avec le facteur éolien, les récréations se réaliseront à l'intérieur mais, au-delà, (selon les prévisions de**

l'heure de Météo Média) les enfants s'amuseront à l'extérieur.

Rappel : administration de médication à l'école

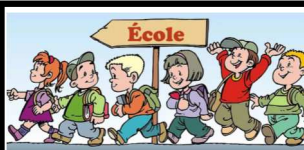


Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL), pour souscrire aux différents cadres législatifs, a formé dans toutes les écoles de la CSA quelques membres du personnel à l'administration de médicaments. Toujours, **seuls les médicaments prescrits par un professionnel de la santé peuvent être administrés à l'école** (le formulaire d'autorisation de distribution/administration de médication devra alors être complété). Compte tenu du contexte scolaire (**qui n'est pas celui de la maison**), s'il y a des cachets à couper, le faire à la maison ; si le médicament est sous forme liquide, le préparer de façon à ce qu'il soit prêt à être administré à l'école (mesure exacte dans une seringue identifiée au nom de l'enfant). Ces précautions permettront entre autres une administration sécuritaire des médicaments. Néanmoins, nous vous saurions gré, lors de votre visite chez le médecin, de prévoir une posologie adaptée (en dehors des heures de fréquentation scolaire).

Enfin, aucun médicament en vente libre n'est autorisé à l'école (sirop, Tylenol, Advil, pastilles contre la toux, etc.). D'autre part, les seuls médicaments qu'un élève peut avoir en sa possession est l'aérosolthérapie (pompe) pour l'asthme et l'auto-injecteur d'épinéphrine (pour les allergies sévères).

Pour d'autres compléments d'information, visitez le site Internet de notre commission scolaire :

<http://sainetsecuritaire.csaffluents.qc.ca/spip.php?article461>



Admission des nouveaux élèves de maternelle et inscriptions au primaire pour 2018-2019

Il est maintenant temps d'officialiser la rentrée scolaire 2018-2019 de nos futurs élèves de maternelle et du primaire. Les parents concernés pourront se présenter à l'école, au secrétariat, en possession de tous les documents requis lors des périodes suivantes :

- 6 février 2018 de 8 h à 11 h et de 13 h à 14 h 30 h ;
- 13 février 2018 de 8 h à 11 h et de 13 h à 20 h.

Prévoyez une trentaine de minutes pour compléter les différents formulaires liés à l'admission de votre enfant. Les documents suivants devront obligatoirement être présentés au moment de votre visite :

- preuve de résidence (un document parmi les suivants : permis de conduire, compte de téléphone résidentiel, compte d'Hydro-Québec, compte de Gaz-Métro, compte de taxes, contrat notarié, bail avec lettre du propriétaire, lettre d'un parent ou ami confirmant que l'élève et ses parents résident sous le même toit que ledit parent ou ami [preuve de résidence de ce parent ou ami]) ;
- original du certificat de naissance émis par le Directeur de l'état civil ;
- s'il y a lieu, documents pertinents relatifs au handicap de l'enfant ;
- s'il y a lieu, dernier bulletin.

Au plaisir de vous rencontrer !

Lauréats des certificats de la 1^{re} étape

Parmi les priorités mises de l'avant dans notre projet éducatif, on trouve « **La coopération et l'implication des élèves dans le maintien d'une école dynamique** ». Pour la favoriser, l'un des moyens mis de l'avant est d'honorer nos élèves, de les valoriser bref, de souligner leurs bons coups. Au-delà de ce qui se réalise déjà au quotidien en classe, au service de garde, etc. pour valoriser nos élèves (renforcement verbal, note dans l'agenda, etc.), des certificats d'étape seront émis pour reconnaître chez les lauréats leurs forces, leurs efforts au niveau de leurs responsabilités, etc. Au terme de la 1^{re} étape, ce sont plus de 175 certificats qui furent décernés, personnalisés selon ce qui a été reconnu aux élèves concernés : effort, progrès remarquables, autonomie, coopération, etc. Au terme de l'année, chacun des élèves de l'école La Mennais aura eu son moment de gloire, aura été lauréat ! Prochaine vague de certificats : à la fin de la deuxième étape !



Cônes oranges

Depuis l'an passé, pour mieux assurer la sécurité de nos élèves marcheurs, des cônes oranges bloquent l'accès et la sortie du stationnement du personnel pour freiner certains automobilistes pressés par les feux de circulation. Ainsi, notre position est claire : priorité aux piétons, priorité aux enfants ! Merci de votre collaboration !



Site Internet de l'école La Mennais —> <http://lamennais.csaffluents.qc.ca/>

Visitez-le souvent : il a été conçu pour vous ! Ce que vous y trouverez :

- Le calendrier scolaire 2017-2018 ;
- *L'Actualité* de La Mennais et les *Info-Parents* 2017-2018 ;
- Dates importantes mises à jour fréquemment dans la section « Agenda scolaire » ;
- Etc.



Des questions ?

Vous avez des questions concernant le cheminement scolaire de votre enfant ? Un problème est survenu dans la journée ? N'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante-titulaire de votre enfant. Celle-ci est en mesure de répondre à vos questions.

Il est toujours possible de rencontrer **sur rendez-vous** la direction pour discuter de vos préoccupations. Enfin, vous pouvez aussi nous écrire à lamennais@csda.ca. Notez toutefois que les courriels acheminés à cette adresse ne sont lus qu'une fois par semaine.

2018
Bonne Année!